

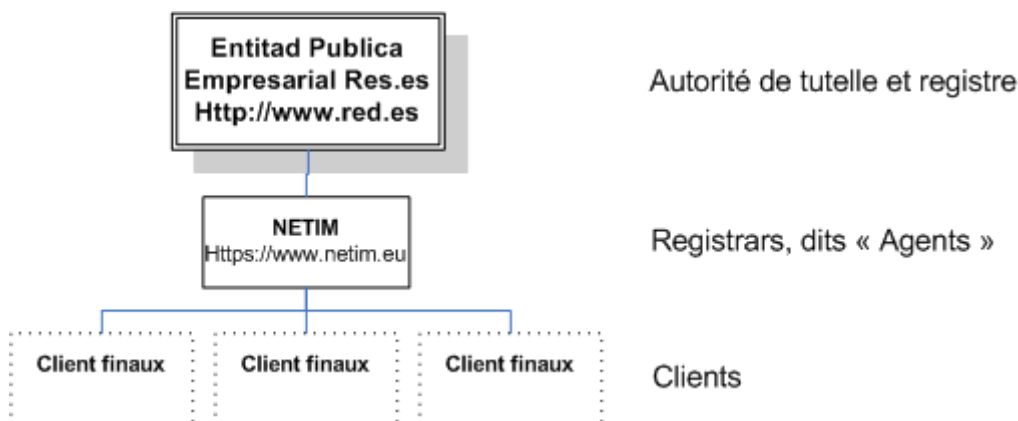
## ANNEXE ES - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR LES EXTENSIONS .ES

En complément des conditions générales CG-ND, l'enregistrement, le transfert, le renouvellement ou l'utilisation d'un Nom de Domaine dans l'Extension .ES supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières CP-ND-ES

Les termes employés dans les présentes conditions particulières commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les conditions générales CG-ND.

### ARTICLE ES.1 : AUTORITE DE TUTELLE ET REGISTRE

ES.1.1 Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'Extensions



ES.1.2 NETIM réalise la gestion des Noms de Domaine auprès du Registre, (ci après « NICES ») en la qualité de Registrar accrédité.

ES.1.3 Le Client s'engage à prendre connaissance des présentes et à les respecter sans restriction ni réserve.

### ARTICLE ES.2 : REGLES D'ENREGISTREMENT

ES.2.1 La règle appliquée pour l'enregistrement de Noms de Domaine sous cette Extension est celle du « premier arrivé, premier servi ».

ES.2.2 Le Client déclare et garantit que le Nom de Domaine respecte les droits des tiers, les lois et règlements en vigueur ainsi que les règles propres de l'Extension des présentes, définies par le Registre, consultables aux adresses suivantes:

[https://www.nic.es/section/index.action?sec=288&request\\_locale=en](https://www.nic.es/section/index.action?sec=288&request_locale=en)

Le Client reconnaît avoir lu et accepté ces documents contractuels (ci-après, les « Règles NICES») qui le lient au Registre. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles qui y sont intégrées par renvoi.

## **ARTICLE ES.3 : REGLES DE TRANSFERT**

ES.3.1 Le Client initie par l'intermédiaire de NETIM une demande de transfert pour un nom de domaine en .ES depuis un autre registrar selon la procédure indiquée sur notre site.

<http://www.netim.fr/transfert/transfert-nom-domaine-es.php>

ES.3.2 Le client doit suivre la procédure décrite et, notamment, doit confirmer l'opération de transfert sur le site du Registre dans les 10 jours. Autrement le transfert ne pourra aboutir et le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité ou remboursement de la part de NETIM

ES.3.3 Le transfert entrant vers NETIM n'inclue pas une année de renouvellement pour le domaine.

## **ARTICLE ES.4 : REGLES D'EXPIRATION / RESTAURATION**

ES.4.1 Après la date d'expiration révolue du Nom de Domaine, et sans renouvellement préalable par le Client, le Nom de Domaine sera désactivé durant une période de quatorze (40) jours calendaires durant laquelle tous les services associés de NETIM ne seront plus disponibles. Le Nom de Domaine sera dit dans le statut de « quarantaine »

ES.4.2 Si un Nom de Domaine est désactivé depuis moins de quatorze (40) jours calendaires, il est possible de le réactiver sous les conditions et modalités suivantes, et selon les précisions apportées par NETIM lors de l'accomplissement de ces démarches :

- i) la restauration n'est techniquement possible que pendant la période dite de « quarantaine » qui est la période de quatorze (40) jours calendaires indiquées ci-dessus.
- ii) la restauration rétablit les paramètres précédents du Nom de Domaine (informations personnelles et techniques) et prolonge d'une (1) année la durée d'enregistrement du Nom de Domaine à compter de la précédente date d'expiration

## **ARTICLE ES.5 : DONNEES PERSONNELLES**

ES.5.1 En application du contrat de NETIM avec le Registre RED.ES, le Client reconnaît avoir lu et accepté la clause suivante:

*« Les données personnelles que le Client fournit seront délivrées au Registre RED.ES, adresse web [www.red.es](http://www.red.es). La collecte de ces données est nécessaire pour exécuter le contrat. Le Client doit maintenir ces données à jour, via la procédure établie, dès qu'un changement prend effet.*

*En traitant les données personnelles du Client, le Registre observera les stipulations de la Loi « Organic Law 15/1999 » du 13 décembre sur la Protection des données personnelles, et continuera à adhérer à la Loi telle que modifiée. Le Registre n'utilisera pas les données dans des buts autres que ceux stipulés dans ce contrat ou dans les textes légaux concernant l'attribution des noms de domaine en .ES. Par la présente le Client est informé que l'attribution d'un nom de domaine requiert nécessairement que les données personnelles soient publiées dans la base publique Whois, qui est accessible sur Internet. En acceptant le présent contrat, le Client accepte la collecte et le traitement de ces données, y compris leur publication dans le Whois.*

*L'accès et la correction des données peuvent être effectués directement sur le site web de NETIM [www.netim.com](http://www.netim.com). Toute annulation ou objection à la collecte des données personnelles par RED.ES, qui doit être effectuée pour exécuter ce contrat, ne pourra être exercée que si le nom de domaine associé est également annulé. »*

## **ARTICLE ES.6 : DECHARGE DE RESPONSABILITE DU REGISTRE**

ES.7.1 En application du contrat de NETIM avec le Registre RED.ES, le Client reconnaît avoir lu et accepté la clause suivante:

*« NETIM fonctionne comme un intermédiaire pour l'attribution des noms de domaine en .ES, et à ce titre assume seule la responsabilité des obligations de Registrar, pour les domaines qu'il gère. En acceptant ce contrat, le Client, ou les bénéficiaires des noms de domaine en .ES, déclarent qu'ils ont été informés de cette condition, et renoncent expressément à entreprendre toute action ou plainte à l'encontre de RED.ES, qui résulterait d'un manquement de NETIM à ses obligations. »*

## **ARTICLE ES.7 : MODIFICATION CONTRACTUELLES DES CONDITIONS PARTICULIERES**

ES.7.1 Les Règles NICES sont sujettes à modifications ou évolutions, liées au système de nommage propre au .ES. Elles sont imposées par le Registre et constituent des modifications indépendantes de la volonté de NETIM. En acceptant les Règles NICES, le Client accepte le principe de ces modifications.

**FIN de l'ANNEXE ES**